

# DETTE ?

## NOUS NE DEVONS RIEN AU CAPITALISME, IL NOUS DOIT TOUT !



Quoiqu'il en coûte. Ces mots de Macron prononcés à l'entrée de la crise sanitaire en mars 2020 ont entretenu l'illusion d'une société mettant en avant la protection de l'humain avant toute autre considération, financière notamment.

Alors que la crise de 2008 avait abouti à l'adoption de politiques d'austérité ayant fortement porté atteinte à la protection sociale et aux services publics, si essentiels aux populations modestes et à l'intérêt général, la promesse que la crise économique liée à la pandémie de coronavirus ne devait pas porter atteinte aux droits et systèmes sociaux mais plutôt à renforcer les services publics paraît faire long feu.

Une année après la promesse d'un renforcement drastique du système public de santé et de ses moyens matériels et humains, celle-ci n'a pas été tenue, et ce ne sont pas les engagements du Ségur de la santé, pourtant maigres, qui permettront de voir le bout du tunnel.

Le chômage partiel a été certes mis en place mais son coût, supporté pour un tiers par l'UNEDIC permet d'exercer une pression pour imposer la réforme de l'assurance chômage décidée en 2019 au nom du déséquilibre des comptes, qui va être dévastatrice pour ceux et celles qui perdent leur emploi.

Et à un an de l'élection présidentielle, le débat entre la dette qu'il faudrait rembourser en totalité ou partiellement aux institutions financières ayant prêté à notre pays les sommes ayant permis de lui éviter un cataclysme social et la dette qu'il faudrait annuler totalement ou partiellement fait rage.

Plus jamais ça ! La promesse du jour d'après la pandémie tournant radicalement le dos au monde d'avant et ses politiques antisociales a été largement entretenue.

Mais si le virus a fait dérailler la croyance en une infailibilité du système et en sa capacité à protéger la société des fléaux de l'époque, il n'a en rien modifié la logique capitaliste du profit «à tout prix». Au contraire, cette crise est une occasion supplémentaire pour le capitalisme d'imposer une domination sans partage sur les populations et la planète. Le voilà donc reparti de plus belle à l'assaut de ce qu'il a dû concéder au cours des dernières décennies. Question : qu'aurait-il concédé ces dernières années ?

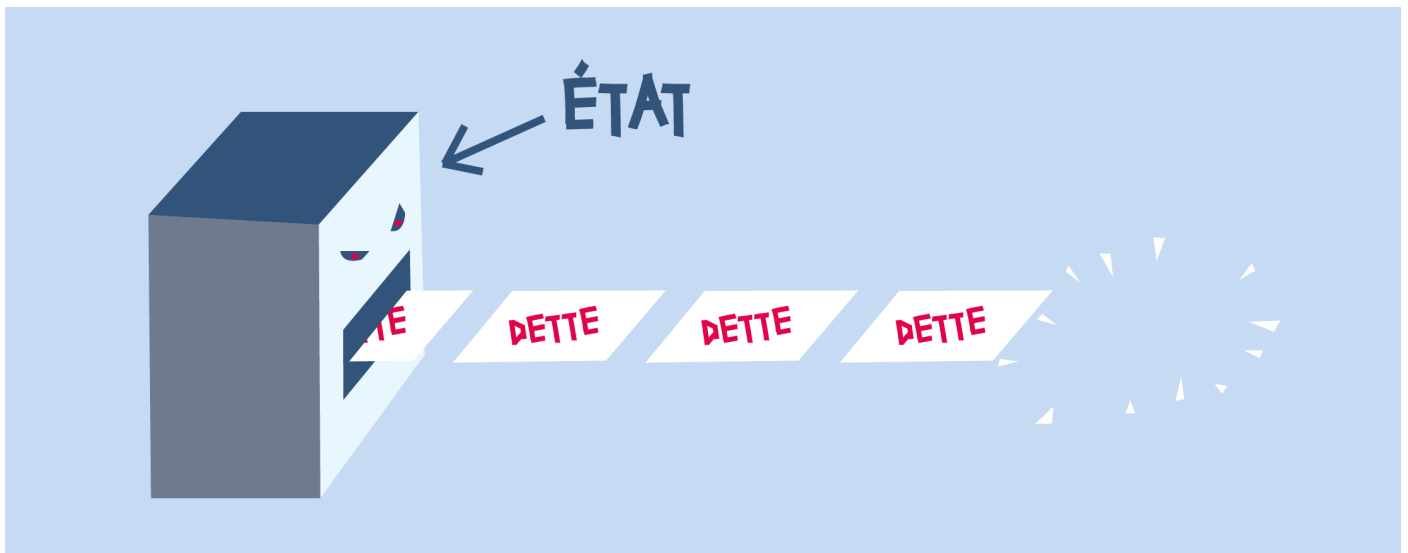
En particulier ces services publics à l'écart des exigences de la rentabilité et du profit ou encore cette protection sociale, en particulier l'assurance maladie fondée sur le principe de recevoir en fonction de ses besoins et pas selon

ses moyens : autant d'insultes aux logiques du capitalisme et donc à sa domination. Et si la réforme des retraites n'a pu être – provisoirement – menée à son terme, celle sur l'assurance chômage doit être coûte que coûte appliquée.

Cette bataille est menée au nom de la dette, en l'occurrence contre les systèmes sociaux et prend deux formes : la réduction des recettes fiscales et sociales (moins d'impôts, moins de cotisations a comme conséquence le recours à l'emprunt sur les marchés financiers) qui doit nécessairement s'accompagner de la réduction des dépenses au nom du sacro-saint équilibre des budgets publics. Cette règle a même été instituée règle d'or s'agissant du budget de l'Etat, comme si nous avions affaire à un budget d'un simple particulier alors qu'il est question d'investir dans l'avenir de nos sociétés.



Voir le film de Solidaires  
sur la dette :  
[vimeo.com/533631396](https://vimeo.com/533631396)



## DETTE KÉSAKO? QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Avec la crise, après une chute du produit intérieur brut (PIB) de 8,1 % en 2020, la prévision de croissance pour 2021 de 6 % est d'ores et déjà remise en question, la Banque de France l'estimant à 5 %, avant de futures actualisations en fonction de l'évolution de la crise.

Il est en revanche certain que la dette publique s'envole dans tous les pays : en France, elle pourrait atteindre 122,5 % voire 125 % du PIB en 2021.

De leur côté, les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi faibles, ce qui diminue le coût budgétaire de la charge de la dette et nourrit par conséquent le débat sur la soutenabilité de la dette.

Depuis l'automne 2020, le gouvernement vante un plan de relance de 100 milliards d'euros (en deux ans) et son « budget vert » pour 2021. A noter, à peine 100 millions sur les 100 milliards soit 0,1 % pour lutter contre la pauvreté ! Les États de l'Union européenne ont difficilement trouvé un consensus sur un plan de relance de 750 milliards d'euros, constitué de prêts pour 360 milliards et de subventions pour 390 milliards d'euros. Ils ont ainsi fait tomber le tabou de l'endettement commun.

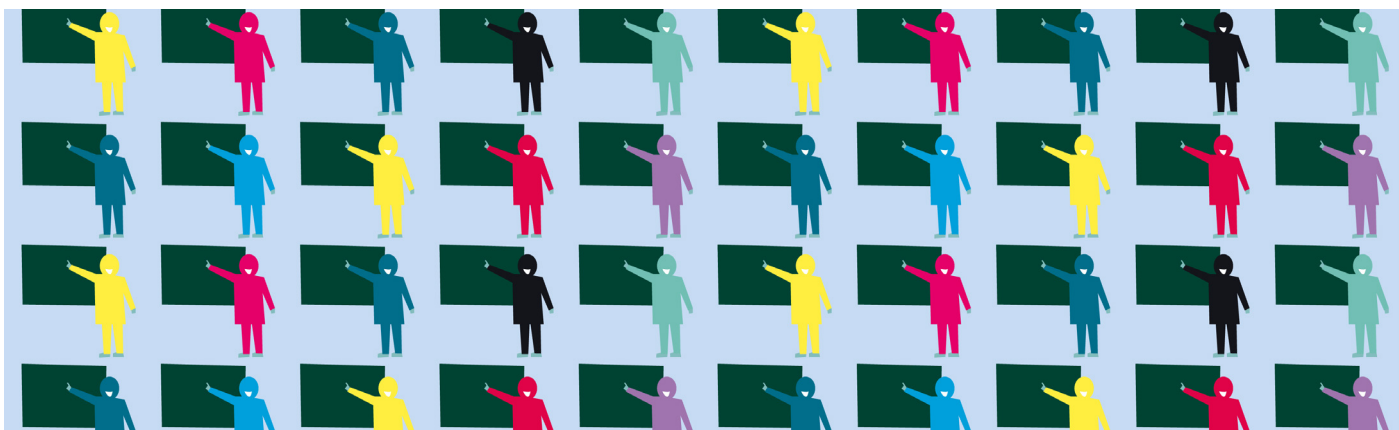
En 2020, la banque centrale européenne (BCE) a racheté plus de 1 000 milliards d'euros de titres publics (3 245 milliards d'euros depuis 2015) et détient ainsi, dans son bilan, près du quart des dettes de la zone euro.

Globalement, dans un très grand nombre de pays, l'accroissement de la masse monétaire est inédit pour répondre aux besoins de liquidités des États afin de financer les mesures de soutien.

Et tout cela, dans un contexte où la concurrence fiscale et l'évasion fiscale continuent de faire rage et de plomber le consentement à l'impôt, les budgets publics et l'activité économique.

Fin 2020 une commission présidée par Jean Arthuis a planché sur la question du financement des budgets publics et sociaux à l'heure de la pandémie. Et les résultats de ces travaux restent évidemment conformes à l'orthodoxie libérale dominante. Ne pas augmenter les « prélèvements obligatoires » voire même les réduire (impôts, enfin surtout ceux progressifs variant selon l'échelle des revenus et cotisations sociales) et tailler dans les dépenses dont les dépenses sociales. Ce qui signifie moins payer les fonctionnaires, moins allouer aux chômeurs-euses, aux retraité-es et aux familles, moins rembourser les dépenses de soins... Il convient de rappeler des évidences : la protection sociale est un rempart très efficace contre l'explosion de la misère sociale. Le meilleur exemple récent est le chômage partiel qui a jusqu'à présent évité le

pire d'une envolée massive du chômage. Certes il aura fallu consacrer des dizaines de milliards d'euros à la mise en place de ce filet de sécurité. Mais si cela n'avait été le cas, l'explosion du chômage et de la misère auraient nécessairement coûté bien plus cher et provoqué des dégâts sociaux à même de fragiliser la société toute entière. Seconde évidence : indemniser et permettre à la population de maintenir son niveau de vie en période de pandémie a permis de maintenir l'activité et de la relancer plus vite. Favoriser au contraire la misère, c'est réduire d'autant les revenus du commerce et de la production qui sans cela ne trouvent plus de débouchés : spirale infernale ! La dette, c'est permettre aussi l'activité et donc les recettes fiscales, c'est investir pour l'avenir.



## BIDEN, NOUVEAU CHAMPION DE LA DÉPENSE SOCIALE ?

En matière de relance, aux Etats-Unis, Biden a été parmi les premiers à dégainer. Un premier plan de relance de 1900 milliards de dollars va allouer des allocations aux ménages. Un second, de 2300 milliards (vite ramené à 1700) financera des investissements dans les infrastructures et la construction. Dans les deux cas, la logique est la même : impulser un « cercle vertueux » où allocations et investissements génèrent une demande entraînant embauches, distribution de revenus, nouveaux investissements et ainsi de suite...

Les médias ont présenté ces mesures comme une rupture avec l'ordre économique néo-libéral. C'était aller vite en besogne. La politique de Biden se caractérise moins par son audace que par un refus assumé de ne pas remettre en cause les rapports sociaux en place. On n'y trouvera ni augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure (annoncée et aussitôt retirée), ni extension du « Medicare » aux chômeurs et chômeuses de moins de 65 ans (réforme présente dans le programme d'Obama mais jamais mise en œuvre), ni révision d'un système des pensions qui paupérise les retraités et enrichit les fonds de pension et les compagnies d'assurance pourtant subventionnés. Rien qui rompe, vraiment, avec les politiques antérieures. Quant au mode de financement, quoique présenté comme « révolutionnaire » (on allait faire « payer les riches »), il s'est révélé bien modeste. D'un côté le taux de la tranche marginale de l'impôt sur le revenu augmentera de moins de 3 points (simple retour à la situation d'avant Trump) et de l'autre, l'impôt sur les profits des sociétés passera de 21 % à 28 % contre 35 % sous la mandature d'Obama. Autant dire qu'une part importante de la dépense sera, à court et moyen termes, financée par la dette. Celle-ci a déjà dépassé les 100 % du PIB, elle devrait s'alourdir.

La dette en France est assez ancienne, passée de 15 % du PIB il y a cinquante ans à 125 % aujourd'hui du fait notamment de la crise de 2008 et celle de 2020. Elle est deux fois supérieure au Japon sans que cela pose de difficulté. Elle dépasse les 100 % aux Etats Unis et est aujourd'hui de 80 % en Allemagne, champion de l'orthodoxie, soit le niveau français en 2009, donc après la crise de 2008... Et s'il est coutume de prétendre les dépenses publiques « excessives » et responsable des déficits sans que pour autant leurs utilités soient réellement questionnées, il faut rappeler

que selon l'audit citoyen de la dette publique en 2014, la dette publique provient pour près de 60 % des baisses d'impôts et donc des recettes ! Pour autant ces baisses d'impôts, au contraire des politiques de relance de l'activité, n'ont participé que très marginalement à la relance de l'économie. Profitant en très grande partie aux plus riches, il est donc assez indispensable de les questionner pour les supprimer la plupart et retrouver des niveaux de recettes fiscales qui permettent de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les besoins sociaux et écologiques !



## LA DETTE : LA REMBOURSER... OU L'ANNULER ?

Pour les pays dont la France qui se sont endettés afin de maintenir leur économie à flot, la question du remboursement reste posée. Elle risque de s'imposer dans le débat public au titre des futures échéances électorales. Surtout que le contexte risque de rendre son remboursement plus difficile. La reprise de la demande mondiale peut provoquer une dynamique inflationniste sous l'effet d'une élévation des prix de l'énergie, des matières premières et des biens intermédiaires comme le montre la pénurie actuelle de composants électroniques. Or, les fonds qui achètent les titres publics sur les marchés financiers ne craignent rien de pire que « l'euthanasie du rentier », résultat d'une hausse des prix supérieure aux taux d'intérêt. Ils ne manqueront pas de faire pression pour augmenter la rentabilité de leurs placements et provoquer un renchérissement de la charge de la dette. Les gouvernements prétendent que la seule croissance garantira remboursement et paiement des intérêts. Rien n'est moins sûr. Il est plus probable que, comme le laissent entendre certains ministres, on recoure plutôt à l'austérité.

Plus que jamais, l'annulation partielle ou totale de la dette revient à l'ordre du jour. On objecte que les taux sont aujourd'hui négatifs, que cela effraierait les « investisseurs » et appauvrirait les épargnants. C'est oublier qu'on eut moins de scrupules lorsque, dans un contexte de guerre froide, on décida d'effacer celle de la République Fédérale Allemande. C'est ignorer que les prétendus « épargnants et investisseurs » ont spéculé et se sont déjà enrichis sur le dos de la majorité de la population. C'est négliger une envolée probable des taux d'intérêt au niveau mondial.

La question de l'annulation de la dette relève de la problématique de la répartition des richesses. Remboursement ou non remboursement ne dépendront que du rapport de force au moment de la reprise de la croissance.

Financer les politiques publiques nécessite d'augmenter les recettes tout en assurant la justice fiscale. Par l'impôt progressif s'agissant des budgets publics, que ce soit impôt sur le revenu, sur les sociétés et encore le rétablissement de l'ISF. Dans ce but, plusieurs propositions ont déjà été faites pour instaurer un prélèvement exceptionnel sur le patrimoine des particuliers les plus aisés. Contrairement à sa promesse de ne pas augmenter l'impôt, le gouvernement a d'ores et déjà décidé de prolonger les prélèvements fiscaux (CRDS, CSG, prélèvements par ailleurs inégalitaires) qui alimentent la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) pour rembourser le déficit exceptionnel de la sécurité sociale provoqué par la crise du Covid et cela jusqu'en 2033 alors qu'elle devait prendre fin en 2024. En toute discrétion le gouvernement a ainsi transféré sur le budget de la Sécurité sociale des dépenses exceptionnelles liées à la pandémie et d'autres dépenses comme une part de la dette des hôpitaux soit 13 milliards ! Cette décision est inacceptable car elle revient à faire supporter une lourde part du remboursement de la dette de la Sécurité sociale aux retraité·es et salarié·es.

Pour Solidaires, les déficits sociaux (sécurité sociale et assurance chômage) liés à la crise sanitaire doivent être cantonnés et leur remboursement aligné sur les conditions de remboursement de la dette COVID de l'Etat. A cette fin, il pourrait être envisagé une cotisation sur les dividendes des actionnaires. En effet l'Etat n'amortit pas sa dette, il s'acquitte des intérêts et fait rouler cette dette.

Dans le même temps il est impératif de donner au système de protection sociale des moyens financiers pérennes afin de couvrir les besoins de la population en matière de soins, de retraite, de charges de famille, de perte ou d'absence de revenu... Mais cela suppose de rompre avec les politiques qui mettent en danger l'avenir de la Sécurité sociale et tout particulièrement de mettre un terme aux exonérations de cotisations sociales qui atteignent près de 70 milliards actuellement, de mener une politique de l'emploi orientée vers la satisfaction des besoins sociaux et la transition écologique.

**Ces revendications, l'Union syndicale Solidaires les porte et les portera en grève et dans la rue : l'automne social doit être celui de la colère contre le « chantage » de la dette que Macron entend utiliser pour détruire nos droits. Mais il doit être surtout celui de la lutte pour une protection sociale et des services publics forts qui fassent pièce à la misère et répondent aux enjeux sociaux actuels. Seules la lutte et le rapport de force nous feront gagner : pour nos droits, on se mobilise partout massivement !**